

**Document
d'accompagnement
du référentiel
de formation**

Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole - Option Élevage et valorisation du cheval

Module :

MP62 - Conduite d'un élevage équin et des prairies associées dans une perspective de durabilité

Objectif général du module :

Acquérir des compétences nécessaires à la gestion des reproducteurs, à l'élevage du jeune cheval et à la conduite des prairies qui leur sont destinées

Ce module participe à l'acquisition des compétences nécessaires à la gestion des reproducteurs, à l'élevage du jeune cheval et à la conduite des prairies qui leur sont destinées.

Il comporte deux parties :

- partie A : Conduite d'un élevage équin
- partie B : Conduite des prairies destinées aux équidés

Module :
MP62 - Partie A : Conduite d'un élevage équin

Objectif général du module :
Acquérir les compétences permettant d'organiser et de conduire un élevage équin

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module participe à l'acquisition des compétences nécessaires à la gestion des reproducteurs et à l'élevage du jeune cheval.

Les séquences en milieu professionnel participent pleinement à cet enseignement et on accordera une grande importance à une démarche comparative.

Pour chaque type d'opération « clé » liée à la conduite de l'élevage, la formation vise à développer l'aptitude à la prise de décision : repérage des enjeux liés aux choix techniques, leur justification en lien avec le contexte (filière, milieu, attentes sociétales...) et les objectifs de l'éleveur.

L'ensemble du module devra être conduit en lien avec les modules MP1, MP2 et MP61 dont il constitue des applications.

Objectif 1- Situer la production et ses enjeux

Mots clés : qualité du produit, valorisation et marché

À traiter en lien avec le MP2 qui doit avoir permis de présenter l'évolution de l'utilisation du cheval et ses conséquences sur les effectifs et l'orientation donnée à l'élevage, de situer la production française dans le contexte européen et international.

Pour un secteur donné : courses ou sports équestres, il est nécessaire de mettre en évidence les principales caractéristiques du marché, leurs conséquences sur les critères de qualité et sur l'orientation à donner à la production

Objectif 1.1 - Caractériser le produit recherché

Mots clés : cycle de production-reproduction, organisation du travail, pratiques de l'éleveur

A traiter à partir d'une visite d'un élevage faite dans le cadre du MP 1. Son exploitation permet d'avoir une vue d'ensemble du fonctionnement d'un élevage et constitue un préalable pour aborder ensuite la gestion des reproducteurs et l'élevage des jeunes.

A partir des informations recueillies

- Élaborer un schéma de fonctionnement (reproduction, alimentation, surfaces fourragères)
- Présenter l'organisation du travail, les pratiques de l'éleveur
- Mettre en évidence la cohérence d'ensemble par rapport aux objectifs de l'éleveur

Objectif 1.2 - Présenter la cohérence du cycle de reproduction-production correspondant

Objectif 2 - Intervenir sur les chevaux en toute sécurité dans le respect du bien-être animal

Objectif 2.1 - Gérer la formation et la manipulation d'un lot de chevaux

Mots clés : éthologie équine

Aborder l'éthologie équine sous un angle zootechnique en mettant en évidence ses applications dans la conduite de l'élevage.

Objectif 2.2 - Réaliser les principales interventions liées à la conduite de l'élevage

Mots clés : organisation et utilisation des équipements, manipulations du cheval et sécurité physique

Conforter les acquis de 2° Pro en insistant sur les aspects tels que la planification des travaux, l'utilisation des installations et des équipements de protection individuelle (EPI) de façon à se protéger et à travailler en sécurité. Ces rappels trouvent leur application dans les TP prévus aux objectifs 3 et 4 de ce module et dans ceux du module MP 6.4

Objectif 3 - Gérer la conduite des reproducteurs

Mots clés : Identification, monte publique, registre d'élevage, fonctionnement des livres généalogiques, réglementation des concours d'élevage et de sélection

Cet objectif doit être traité à partir de documents afin de :

- Expliquer la réglementation de l'identification,
- Présenter le cadre réglementaire de la reproduction des chevaux en France (notion d'approbation et d'agrément),
- Faire des exercices de tenue et de suivi de documents administratifs (carnet de saillie, déclaration, identification, registre d'élevage),
- Expliquer le rôle et le fonctionnement d'un livre généalogique et présenter les particularités de la gestion des livres généalogiques de 2 races de chevaux au choix. Peut donner lieu à une rencontre avec des personnes responsables d'associations de races.

L'étude de l'organisation et des objectifs des concours d'élevage ou de sélection (reproducteurs et futurs reproducteurs) doit être traitée en relation avec le MP 6.4. S'attacher à démontrer l'intérêt de ces concours dans une stratégie globale de l'exploitation (sélection, primes, commercialisation).

Objectif 3.1 - Présenter les principales dispositions du cadre réglementaire de l'élevage équin en France

Mots clés : appréciation du cheval en fonction de son utilisation (morphologie et locomotion), choix des accouplements

L'appréciation est à faire à partir de l'examen du cheval et des documents disponibles (indices, livret, bases de données du SIRE, grilles d'évaluation). Cela permet de faire la liaison avec le cours de génétique et de faciliter le dialogue avec les éleveurs.

Le choix des accouplements se traduit par des exercices en relation avec le module MP 6.1. Ils ont pour objectifs de :

- Lire et interpréter les principales informations disponibles sur les juments et les étalons,
- Raisonner les accouplements,
- Comparer différents contrats de saillie.

Il peut aussi donner lieu à l'analyse de documents et d'articles traitant de la sélection.

Objectif 3.2 - Choisir les reproducteurs

Objectif 3.3 - Gérer les différentes étapes du cycle de reproduction

Mots clés : mise à la reproduction (types de monte, maîtrise de cycle, transplantation embryonnaire, suivi gynécologique), gestation (déroulement, accidents et pathologies, conduite à tenir), poulinage (prévision, soins à la jument et au poulain), allaitement et sevrage, suivi et bilan de reproduction

Le choix des techniques de mise à la reproduction donne lieu à des exercices qui permettent de mettre en évidence l'incidence de ces choix dans la stratégie de conduite de la reproduction.

Les périodes en entreprise sont l'occasion de renforcer l'observation et la maîtrise des gestes liés à la manipulation des reproducteurs et aux interventions au cours des différentes phases du cycle de reproduction ; en particulier :

- la détection des chaleurs et la préparation de la jument,
- la surveillance du poulinage et le repérage des situations à risques,
- les premiers soins à la mère et au poulain,
- le suivi de l'allaitement et l'organisation du sevrage.

Le suivi et le bilan de reproduction se traduisent par :

- la tenue et l'interprétation de documents de suivi de la reproduction (fiche individuelle jument, planning d'étalon...)
- le calcul et le commentaire de performances de reproduction,
- le raisonnement de décisions de réforme,

Insister sur l'intérêt de l'interprétation annuelle et pluriannuelle des résultats.

Objectif 3.4 - Assurer le suivi technique des reproducteurs

Mots clés : adaptation des rations en stabulation et au pâturage, bilan fourrager, calendrier fourrager, suivi sanitaire

Suivi alimentaire :

S'attacher à identifier l'évolution des besoins des animaux et à les confronter à des objectifs zootechniques et économiques

Insister sur l'utilisation respective des fourrages et des aliments concentrés selon une approche économique. Ceci se traduit par des exercices portant sur :

- le choix d'une stratégie alimentaire,
- l'élaboration d'un plan de rationnement à partir des caractéristiques des aliments disponibles (bilan fourrager),
- la gestion des prairies (calendrier fourrager).

Le bilan fourrager et le calendrier fourrager donnent lieu à une activité pluridisciplinaire.

Suivi sanitaire :

Mettre en évidence les périodes critiques en fonction des différentes périodes de l'année, de l'alimentation, du niveau de production...

Ceci se traduit par :

- le commentaire d'un plan de prophylaxie en tenant compte de la législation et des contraintes de l'élevage
- l'organisation et la réalisation d'interventions simples liées au maintien et à la prévention de l'état de santé des chevaux.

Objectif 4 - Gérer l'élevage des jeunes

Objectif 4.1 - Suivre la croissance et le développement des poulains

Mots clés : croissance, développement, mensurations

Montrer et expliquer l'origine des différences constatées sur les plans de la croissance et du développement. Faire le lien avec l'alimentation. Déterminer l'âge à partir de l'examen des dents.

Objectif 4.2 - Assurer l'éducation de base du poulain

Mots clés : éducation de base, éducation à la présentation en main

Mise en application des connaissances en éthologie équine. Insister sur l'importance et l'intérêt de l'éducation précoce du poulain, avant sevrage (sécurité, valorisation).

Réaliser les exercices suivants qui seront conforter lors des séquences en entreprise :

- Education de base : approche, pose du licol et apprentissage de la conduite en main, prise des pieds, manipulations liées aux soins, embarquement, débarquement
 - Education à la présentation en main : toilettage de vente et concours, présentation en main.
- Insister sur l'importance de la mise en valeur du cheval.

Objectif 4.3 - Assurer le suivi technique de l'élevage des poulains

Mots clés : suivi alimentaire, suivi sanitaire

Insister sur l'importance d'une alimentation équilibrée et d'un suivi sanitaire pour la future carrière du poulain
Ceci se traduit par des exercices portant sur :

- le raisonnement de l'ajustement des besoins et des apports au cours de la période d'élevage,
- l'estimation de la consommation en pâture et la prévision de la complémentation correspondante,
- le commentaire d'un plan de prophylaxie et sa mise en œuvre,
- l'organisation et la réalisation de soins courants,
- l'évaluation de la nécessité du parage et de la ferrure.

Insister sur l'importance de la surveillance précoce des aplombs et du parage préventif chez le poulain

Objectif 5 - Analyser les résultats technico-économiques,

Objectif 5.1 - Calculer les principaux critères technico-économiques

Mots clés : critères techniques, critères-économiques

A traiter en relation avec le cours d'économie et à partir d'exemples concrets pris parmi les documents fournis par les maîtres de stage. Insister sur la comparaison des résultats techniques et économiques de différents types d'entreprise à partir de références locales et régionales.

Objectif 5.2 - Interpréter les résultats obtenus et proposer des pistes d'amélioration

Mots clés : analyse technico-économique

Le traitement des données et l'analyse des résultats obtenus donnent lieu à une activité pluridisciplinaire avec le professeur d'économie. Elle doit conduire à l'appréciation de la cohérence d'ensemble du système.

Module :
MP62 - Partie B : Conduite des prairies destinées aux équidés

Objectif général du module :
Porter un diagnostic et conduire des surfaces prairiales destinées aux équidés

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Cette partie du module MP 62 vise d'une part l'acquisition de savoirs nécessaires pour établir un diagnostic de l'état et du fonctionnement du peuplement végétal des prairies destinées aux équidés, en relation avec les états du milieu. D'autre part, cette partie du MP 62 vise l'acquisition de savoirs nécessaires pour entretenir et pour valoriser ces surfaces par le pâturage et par la constitution de stocks de fourrages de qualité. L'adaptation production/besoins est abordée en terme de bilan fourrager plutôt qu'en terme de système fourrager, peu adapté aux élevages de chevaux.

L'enseignement s'appuie en partie sur l'étude de cas concrets et sur la valorisation des périodes en milieu professionnel.

Objectif 1 : Porter un diagnostic sur les surfaces prairiales destinées aux équidés

Objectif 1.1 - Diagnostiquer les états du milieu

Mots clés : propriété, état, composante physique, composition du sol, état structural, porosité état hydrique, état thermique, composante chimique, capacité d'échange, statut acido-basique, teneur en éléments, phytodisponibilité, dynamique des éléments, cycle des éléments, composante biologique, microfaune, microflore, indicateur d'activité biologique, données climatiques, profil cultural, analyse de terre

À partir d'observations de terrain, il s'agit de porter un diagnostic sur l'état du milieu en abordant les trois composantes (physique, chimique et biologique) et d'identifier les origines des états constatés. Les relations entre ces trois composantes et l'évolution de l'état du milieu sont mises en évidence. Les états du sol sont l'entrée privilégiée et le climat n'apparaît pas explicitement dans cette partie du référentiel : il s'agit ici de montrer que le climat intervient à tous les niveaux en tant que facteur d'évolution des états du milieu cultivé.

Objectif 1.2 - Diagnostiquer le peuplement prairial

Mots clés : identification, exigences, cycles, analyse floristique, peuplement végétal

Dans cette partie du référentiel, l'approche se situe à l'échelle de l'individu avec l'identification et la connaissance des exigences des principales poacées et fabacées.

La partie diagnostic se situe à l'échelle du peuplement végétal. Il s'agit dans cette partie de porter un diagnostic sur le peuplement et sur ses potentialités.

Objectif 2 - Conduire et valoriser les surfaces prairiales

Cet objectif est le plus opérationnel possible : il s'agit de mettre réellement en œuvre tout ou partie significative de l'itinéraire technique sur des surfaces de l'exploitation de l'établissement ou d'une exploitation partenaire. Il convient de privilégier chaque fois que possible l'étude de situations concrètes sur le terrain et la réalisation d'opérations pratiques à des apports théoriques.

Objectif 2.1 - Mettre en évidence les points forts et les points faibles des différents types de prairies

Mots clés : prairie temporaire, prairie permanente

Montrer les intérêts et les limites des prairies temporaires et des prairies permanentes dans un contexte particulier. Aborder les aspects agronomiques et économiques.

Objectif 2.2 - Décider et organiser les opérations de mise en place d'une prairie

Mots clés : choix des espèces et des variétés, date et condition d'implantation

Pour une parcelle donnée dans une situation et un contexte précis, il s'agit de raisonner le choix des espèces et des variétés à planter, la période d'implantation d'une prairie en s'appuyant sur le diagnostic porté sur le milieu (objectif 1.1) et sur la connaissance des exigences des espèces et des variétés prairiales (objectif 1.2).

Objectif 2.3 - Décider et organiser les opérations d'entretien d'une prairie

Mots clés : itinéraire technique, amendements, fertilisation, maîtrise de la flore

Pour le cas étudié en objectif 2.2, il s'agit d'élaborer un itinéraire technique pour la prairie en place, de décider et d'organiser la mise en œuvre des opérations d'entretien. Des outils de raisonnement de la fertilisation sont utilisés : bilan en éléments, évaluation des exportations, objectifs de rendement. Les amendements basiques et organiques sont abordés à partir de l'étude du cas concret, de même pour le choix d'une méthode (ou des méthodes) de maîtrise de la flore et du bon état du peuplement végétal.

Les études aboutissent à la détermination de la dose, des modalités d'apport et du choix des intrants nécessaires (engrais, amendement, herbicide si nécessaire). Pour les interventions physiques (fauche des refus, mode d'exploitation...), il s'agit de déterminer la date et les modalités d'intervention pratiques.

Objectif 2.4 - Décider et organiser le mode de valorisation d'une prairie

Mots clés : valeur alimentaire, critères de qualité, besoins, valorisation des surfaces, pâturage, fauche, récolte, conservation

A partir d'études de cas concrets, montrer comment sont gérées les surfaces destinées aux chevaux : surfaces nécessaires pour satisfaire les besoins des animaux, organisation et conduite du pâturage en relation avec le comportement du cheval, répartition fauche / pâture.

Des travaux pratiques visent à utiliser les outils de pilotage du pâturage : herbomètre, mesure de densité... Un planning de pâturage est réalisé.

Il s'agit, pour la fauche, de choisir une date de récolte, un mode de récolte et de conservation adaptés au contexte. Enfin, la qualité de la récolte est mise en relation avec les choix réalisés.

Prévoir également une situation pluridisciplinaire sur le thème de la gestion des prairies et du bilan fourrager.

Activités pluridisciplinaires

Thèmes proposés :

Bilan fourrager et calendrier fourrager (objectif 3.4) : Zootechnie (5 h), Agronomie (5h)

Analyse technico-économique des résultats de l'élevage (objectif 5.2) : Zootechnie (8 h), Sciences économiques (8h)